



NOUVELLES GÉNÉRATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT (NGD)
STATUTS CONSTITUTIFS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR INTERNATIONAL

TITRE I : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1 : Dénomination et identité

Il est fondé entre les personnes physiques et/ou morales adhérant aux présents statuts, une organisation internationale à caractère économique, éducatif et de développement durable, régie par les législations nationales applicables et les conventions internationales, dénommée : **NOUVELLES GÉNÉRATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT**, en abrégé **NGD**, avec possibilité d'utiliser les noms alternatifs :

- **" Le Club des 8 "** (*référence aux 8 États UEMOA*)
- **" NGD International Network "**
- **" African Financial Innovation Hub "**

L'organisation promeut le **Philanthrocapitalisme décentralisé** par la mobilisation systématique de ressources via les Technologies Blockchain, particulièrement **Bitcoin**, auprès de réseaux internationaux de promotion structurés.

Article 2 : Nature et mission internationale

NGD est une organisation supranationale, non partisane, non confessionnelle et à but social, dont la mission vise :

- *L'émancipation économique des populations africaines francophones*
- *L'intégration financière continentale par les technologies décentralisées*
- *Le développement de l'entrepreneuriat social et de l'innovation financière*
- *La promotion de la souveraineté monétaire africaine*

Sa durée est illimitée, sauf dissolution décidée conformément aux présents statuts.

Article 3 : Siège social et rayonnement géographique

Siège principal : Yamoussoukro, Côte d'Ivoire (*symbolisant l'ambition panafricaine*).

Zones d'intervention prioritaires :

- Zone UEMOA (*8 pays membres*)
- Zone CEMAC (*6 pays membres*)
- Autres pays africains francophones
- Diaspora africaine internationale

Le siège peut être transféré par décision du Conseil Stratégique International, ratifiée par l'Assemblée Générale Continentale.

TITRE II : OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET MOYENS D'ACTION

Article 4 : Objectifs de développement

NGD poursuit une vision transformatrice articulée autour de **cinq piliers stratégiques** :

A. Inclusion Financière Décentralisée

- Démocratisation de l'accès aux services financiers via Bitcoin et Lightning Network.
- Formation de 10 000 Consultants Financiers Ruraux d'ici 2030.
- Création de 500 points de service Bitcoin dans les zones rurales.

B. Innovation Technologique et Éducation

- Développement de solutions Blockchain adaptées aux réalités africaines.
- Programmes de formation certifiante en langues locales.
- Création d'universités populaires de la finance décentralisée.

C. Autonomisation Économique des Communautés

- Accompagnement de 1000 coopératives vers l'économie numérique.
- Facilitation de l'accès au crédit via des protocoles DeFi.
- Développement de chaînes de valeur locales tokenisées.

D. Plaidoyer et Réformes Institutionnelles

- Dialogue avec les gouvernements pour l'adoption de cadres réglementaires favorables.
- Collaboration avec les institutions financières internationales.
- Promotion de politiques monétaires inclusives.

E. Développement Durable et Responsabilité Sociale

- Projets environnementaux financés par des mécanismes Blockchain.
- Promotion de l'économie circulaire via des Tokens communautaires.
- Initiatives de développement social géolocalisées.

Article 5 : Moyens d'action

Pour réaliser sa mission, NGD déploie une approche intégrée combinant :

Stratégies Opérationnelles

- **Académies NGD** : Centres de formation certifiante dans chaque capitale.
- **Incubateurs Bitcoin** : Espaces d'innovation pour startups Blockchain.
- **Labs Ruraux** : Laboratoires d'expérimentation en zones périphériques.
- **Hubs Diaspora** : Points de liaison avec les communautés expatriées.

Outils Technologiques

- Plateforme e-learning multilingue (*français, anglais, langues locales*).
- Application mobile de gestion de portefeuilles communautaires.
- Système de vote décentralisé pour la gouvernance participative.
- Marketplace de services financiers décentralisés.

Partenariats Stratégiques

- Collaborations avec universités africaines et internationales.
- Alliances avec organisations de développement (*Banque Mondiale, BAD*).
- Partenariats technologiques avec plateformes Blockchain leader.
- Coopération avec gouvernements et autorités monétaires.

TITRE III : STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET GOUVERNANCE

Article 6 : Architecture institutionnelle

NGD adopte une **gouvernance hybride décentralisée** articulée autour de :

A. Niveau Continental

- **Assemblée Générale Continentale** : Instance suprême de décision.
- **Conseil Stratégique International** : Organe exécutif de 21 membres.
- **Comité d'Éthique et de Surveillance** : Garant des valeurs et de la transparence.

B. Niveau Régional

- **Assemblées Régionales** : UEMOA, CEMAC, Autres zones.
- **Conseils Régionaux** : Coordination des politiques zonales.
- **Secrétariats Régionaux** : Organes d'exécution des décisions.

C. Niveau National

- **Bureaux Nationaux** : Structures opérationnelles par pays.
- **Comités Nationaux** : Instances de coordination locale.
- **Antennes Locales** : Points de contact communautaires.

Article 7 : Composition et catégories de membres

Membres Fondateurs (Rang Diamant)

- Initiateurs de la vision et gardiens de l'éthique.
- Porteurs des projets structurants internationaux.
- Superviseurs du développement stratégique.

Membres Actifs Certifiés (Rang Or, Argent, Bronze)

- Consultants financiers formés et accrédités.
- Participants opérationnels aux activités.
- Ambassadeurs des valeurs NGD.

Membres Sympathisants (Rang Citoyen)

- Soutiens non-opérationnels partageant la vision.
- Contributeurs occasionnels aux initiatives.
- Bénéficiaires des services NGD.

Partenaires Institutionnels

- ONG, entreprises, institutions collaboratrices.
- Universités et centres de recherche.
- Plateformes technologiques et financières.

TITRE IV : PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX

Article 8 : Programme "509 Réseateurs" - Challenge Financier 2.0

A. Architecture du Programme

Le **PACK STANDARD du Binaire MLM-Challenge Financier 2.0** constitue le socle du développement organisationnel de NGD, visant le recrutement et la formation de **509 Réseateurs Certifiés** selon une progression géométrique structurée.

B. Système de Recrutement Pyramidal Éthique

Phase 1 : Noyau Fondateur (9 Réseauteurs)

- Sélection de 9 leaders expérimentés dans 9 pays prioritaires.
- Formation intensive de 6 mois sur Bitcoin et leadership.
- Investissement initial : 500 000 FCFA par leader.

Phase 2 : Expansion Primaire (50 Réseauteurs)

- Chaque leader forme 5-6 nouveaux réseauteurs.
- Spécialisation par secteurs (*rural, urbain, diaspora, jeunesse, femmes*).
- Cycle de formation de 3 mois.
- Investissement : 200 000 FCFA par réseauteur.

Phase 3 : Massification (450 Réseauteurs)

- Déploiement communautaire par binômes mentor-apprenant.
- Formation accélérée de 6 semaines.
- Investissement accessible : 50 000 FCFA par réseauteur.
- Certification "*Consultant Bitcoin Communautaire*".

C. Mécanismes de Motivation et Rétribution

Système de Commissions Transparentes :

- **15%** sur les adhésions directes.
- **8%** sur les adhésions de niveau 2.
- **3%** sur les adhésions de niveau 3.
- Bonus de performance trimestriels.
- Primes d'impact social mesurable.

Avantages Non-Financiers :

- Formations continues gratuites.
- Participation aux événements internationaux.
- Accès privilégié aux opportunités d'investissement.
- Reconnaissance publique et certification.

Article 9 : Mécanismes de Financement et Durabilité

A. Sources de Revenus Diversifiées

Cotisations Échelonnées :

- Membres Fondateurs : 1 000 000 FCFA / an.
- Membres Actifs Urbains : 100 000 FCFA / an.
- Membres Actifs Ruraux : 25 000 FCFA / an.
- Membres Sympathisants : 10 000 FCFA / an.

Revenus d'Activités :

- Formations certifiantes : 50 000 - 500 000 FCFA.
- Consulting institutionnel : Tarification sur devis.
- Commissions sur transactions facilitées : 0.5 - 2%.
- Licences d'utilisation de la plateforme NGD.

Financements Externes :

- Subventions de développement international.
- Dons de la diaspora via cryptomonnaies.
- Partenariats corporate avec fintech.
- Mécanismes de financement participatif.

B. Gestion Financière Transparente

- **Portefeuilles Multi-Signatures** pour tous les fonds.
- **Audits trimestriels** par cabinets indépendants.
- **Rapports publics** sur l'utilisation des ressources.
- **DAO (Organisation Autonome Décentralisée)** pour certaines décisions financières.

TITRE V : ÉTHIQUE, COMPLIANCE ET DURABILITÉ

Article 10 : Charte éthique

A. Principes Fondamentaux Inaltérables

- **Transparence Absolue** : Traçabilité de toutes les transactions.
- **Non-Discrimination** : Accès équitable indépendamment du genre, ethnie, religion.
- **Responsabilité Sociale** : Impact positif mesurable sur les communautés.
- **Innovation Responsable** : Adoption de technologies au service de l'humain.
- **Gouvernance Participative** : Implication de tous les acteurs dans les décisions.

B. Mécanismes de Contrôle et Sanctions

Comité d'Éthique International :

- 7 membres élus représentant toutes les régions.
- Mandat de 3 ans non renouvelable immédiatement.
- Pouvoir d'enquête et de sanction.
- Procédures de recours transparentes.

Échelle de Sanctions Graduées :

1. **Avertissement écrit** (*manquements mineurs*).
2. **Suspension temporaire** 1 - 6 mois (*violations modérées*).
3. **Rétrogradation de rang** (*manques d'éthique répétés*).
4. **Exclusion définitive** (*fraudes, détournements*).
5. **Poursuites judiciaires** (*crimes financiers*).

Article 11 : Conformité réglementaire internationale

A. Respect des Législations Nationales

- Enregistrement légal dans chaque pays d'opération.
- Respect des lois sur les associations et ONG.
- Conformité aux réglementations financières locales.
- Collaboration avec autorités de supervision.

B. Standards Internationaux

- Respect des directives GAFI sur le blanchiment.
- Conformité aux normes KYC (*Know Your Customer*).
- Application des principes ESG (*Environnement, Social, Gouvernance*).
- Adhésion aux standards de reporting international.

TITRE VI : DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

Article 12 : Phase de lancement (2025-2027)

A. Gouvernance Transitoire

Conseil Provisoire de Gouvernance de 15 membres présidé par un membre fondateur désigné par consensus, avec pour missions :

- Mise en place des structures dans les huit (8) pays de la Zone UEMOA d'ici décembre 2025.
- Organisation de l'Assemblée Générale Constitutive en octobre 2026.
- Lancement du programme " **509 Réseauteurs** " en janvier 2026.

- Établissement des partenariats stratégiques fondateurs.

B. Objectifs de la Phase Pilote

- **100 Réseauteurs** formés et certifiés dans cinq (5) pays.
- **10 Bureaux Nationaux** opérationnels.
- **1000 bénéficiaires** des services financiers décentralisés.
- **5 partenariats** institutionnels majeurs.
- **Première levée de fonds** de 500 millions FCFA.

Article 13 : Évolution et adaptation

Les présents statuts peuvent être amendés par l'Assemblée Générale Continentale à la majorité des 2/3, sur proposition :

- Du Conseil Stratégique International.
- De 25% des membres actifs.
- De 3 Assemblées Régionales.

Article 14 : Résolution des conflits

Mécanisme de Médiation à Trois Niveaux :

1. **Médiation locale** par les Bureaux Nationaux.
2. **Arbitrage régional** par les Conseils Régionaux.
3. **Cour d'Arbitrage NGD** pour les conflits majeurs.

Article 15 : Dissolution

La dissolution ne peut être prononcée que par l'Assemblée Générale Continentale à la majorité des 4/5 des membres. Les actifs sont alors transférés à des organisations poursuivant des objectifs similaires.

ANNEXES

Annexe I : Code de Conduite des Réseauteurs.

Annexe II : Procédures de Certification et Formation.

Annexe III : Charte Graphique et Communication.

Annexe IV : Manuel des Procédures Financières.

Annexe V : Grille de Tarification des Services.

Fait à Yamoussoukro, le 31 Août 2025

Signatures des Membres Fondateurs

" Ensemble, bâtonnons l'Afrique de demain par l'innovation financière et la solidarité décentralisée ".